

**72<sup>e</sup> réunion du Comité permanent  
(19-21 juin 2018)  
Point 2 d) de l'ordre du jour**

**Exposé sur la Campagne visant à mettre fin à l'apatriodie**

La Directrice adjointe chargée des politiques et du droit de la Division de la protection internationale, Mme Shahrzad Tadjbakhsh, présentera au Comité un exposé sur les progrès réalisés au cours de l'année dernière dans la Campagne visant à mettre fin à l'apatriodie, avec un accent particulier sur les principaux domaines suivants :

**1. Adhésion aux Conventions relatives à l'apatriodie et réforme des lois sur la nationalité pour les rendre conformes aux normes internationales**

- En 2017, plus de 56 500 apatrides et personnes dont la nationalité n'est pas déterminée ont acquis la nationalité ou ont vu leur nationalité être confirmée.
- Le Burkina Faso, le Chili et le Luxembourg ont récemment adhéré à l'une ou aux deux Conventions relatives à l'apatriodie, portant à 17 le nombre total d'adhésions depuis le lancement de la Campagne il y a quelques années, et à 90 le nombre total de parties à la Convention de 1954, et à 71 le nombre total de parties à la Convention de 1961.
- En 2017, Madagascar et la Sierra Leone sont devenus les premiers États, depuis le lancement de la Campagne, à réformer leurs lois pour permettre aux femmes de conférer leur nationalité à leurs enfants au même titre que les hommes. Le nombre d'États qui continuent à priver les femmes de ce droit a ainsi été ramené à 25 dans le monde. Dans le même temps, l'Arménie, Cuba et le Pérou ont simplifié le processus d'octroi de la nationalité à un enfant né de leurs ressortissants à l'étranger, permettant ainsi de prévenir l'apatriodie chez l'enfant.
- Le Brésil, l'Équateur et le Monténégro ont récemment adopté des procédures spéciales de détermination du statut d'apatriode pour identifier les apatrides sur le territoire et leur octroyer un statut légal.
- De nouveaux plans d'action nationaux pour lutter contre l'apatriodie ont été adoptés au Burkina Faso et au Mali.

**2. De nouveaux engagements au plan régional**

- De nouveaux engagements au plan régional démontrent de plus en plus une prise de conscience et une volonté politique de lutter contre l'apatriodie. En juin dernier, le Plan d'action de Banjul est entré en vigueur pour les membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDAO). En octobre 2017, 12 États membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) ont signé la Déclaration de la Conférence internationale des États membres de la région des Grands Lacs sur l'éradication de l'apatriodie. Ces États se sont aussi engagés dans le cadre d'un plan d'action concret à mettre en œuvre les engagements.
- Trois réunions d'experts ont été tenues pour discuter du projet de protocole de l'Union africaine sur les aspects spécifiques du droit à une nationalité et l'éradication de l'apatriodie. On espère que ce protocole sera adopté par les États comme instrument progressiste sur les questions relatives à la loi sur la nationalité.
- Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les membres de la Ligue des États arabes ont adopté une *Déclaration sur l'appartenance et l'identité juridique*, document révolutionnaire qui lance un appel pour que les femmes puissent jouir de l'égalité des droits à la nationalité et que tous les enfants puissent jouir de leur droit à une identité juridique.
- Une consultation régionale entre les États d'Amérique latine et des Caraïbes s'est tenue au Brésil pour évaluer la mise en œuvre du Plan d'action du Brésil à ce jour et contribuer à l'élaboration du Pacte mondial sur les réfugiés. Les « 100 Points de Brasilia » qui y ont été adoptés comprennent neuf bonnes pratiques sur l'apatriodie. Ces instruments régionaux fournissent une base solide pour des progrès supplémentaires au niveau national.

### **3. Travail en partenariat**

- L'attention est de plus en plus accordée aux questions d'apatriodie grâce aux mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, notamment l'Examen périodique universel et les procédures spéciales.
- Aujourd'hui, l'apatriodie est reconnue comme étant une question importante de développement et de droits humains, grâce notamment à l'engagement pris dans le cadre de l'Agenda pour le développement durable de ne pas faire de laissés-pour-compte et de veiller à l'enregistrement des naissances et de garantir une identité juridique pour tous. Le HCR encouragera plus d'attention à la question de l'apatriodie lors du forum politique de haut niveau sur le développement durable qui aura lieu en 2019. De plus, des données améliorées et la recherche sur l'apatriodie constitueront un important domaine de travail pour la nouvelle initiative commune sur les données avec la Banque mondiale.
- Les questions d'apatriodie ont déjà trouvé une base solide dans le projet de programme d'action du Pacte mondial sur les réfugiés. Elles constitueront un important volet du travail à mener dans le cadre du Pacte mondial et du Cadre d'action global pour les réfugiés dans les années à venir.
- Des partenariats renforcés avec les États membres, notamment les amis de la Campagne visant à mettre fin à l'apatriodie, les groupes de la société civile, les organisations régionales, les groupes confessionnels et les organisations sœurs ont contribué à ce progrès.

### **4. Voie à suivre : vers l'événement de haut niveau de 2019**

- Ces partenariats joueront un rôle indispensable pour l'événement de haut niveau sur l'apatriodie que le HCR organisera en octobre 2019 avec ses partenaires le premier jour de la session annuelle du Comité exécutif.
- D'ici à octobre 2019, un certain nombre de réunions préparatoires régionales sont envisagées. Ces réunions permettront au HCR de soutenir les États — et aux États de se soutenir les uns les autres — dans la préparation des réalisations et des engagements pouvant être présentés à l'événement de haut niveau. De plus amples informations sur cet événement seront communiquées en temps opportun.
- L'événement de 2019 marquera le point à mi-parcours de la Campagne du HCR. Les réalisations et les engagements qui seront présentés prépareront le terrain pour la seconde moitié de la campagne.

---